

Dimanche 17 décembre 2023

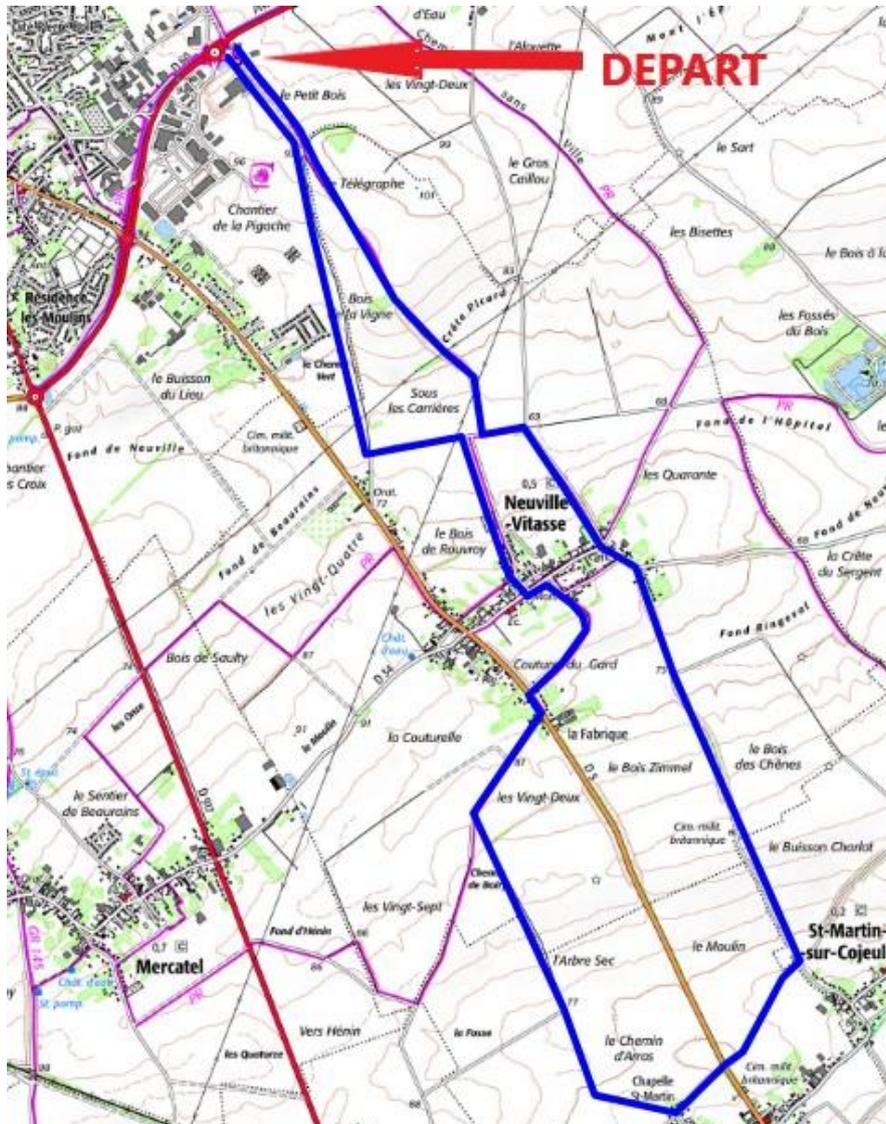
**Au départ de BEURAINS (rond-point de Brico-Dépot)
parking face à l'entrée de Brico-Dépot**

Circuit de 12 km.

**Circuit au milieu des plaines céréalières,
en passant par Neuville-Vitasse.**

Rendez-vous 8h45- départ de la randonnée 9h00

Les consignes de sécurité seront rappelées avant le départ de la randonnée.
En cas d'alerte météo "orange", l'association annulera la randonnée.
Les équipements recommandés sont les suivants : chaussures de marche, bâtons,
vêtement de pluie ou chapeau de soleil (selon la météo), gourdes.



NEUVILLE-VITASSE.— Nova-Villa. — Neuville sire Wistace.

De 1047 à 1286, on trouve une suite de seigneurs de Neuville, tous appelés Wistacius Eustache, de là le nom de Vitasse ajouté à celui de Neuville. Ces seigneurs riches et puissants étaient bannerets d'Artois dès le XI^{ème} siècle.

En 1097, plusieurs membres de la famille accompagnèrent Godefroy de Bouillon à la croisade.

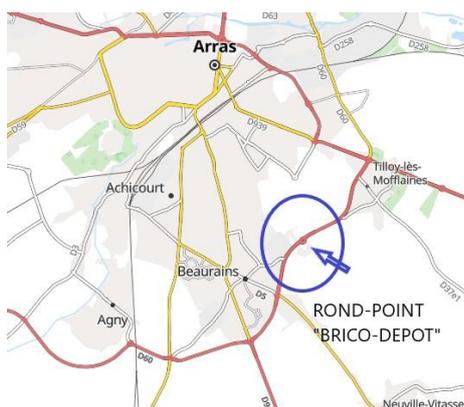
En 1180, Eustache de Neuville donna des biens à l'abbaye de Mont Saint-Eloi.

Un autre Eustache fonda en 1219 l'abbaye du Vivier à Wancourt et un couvent de frères mineurs à Lens.

Lesaviez-vous?

La paroisse de Neuville-Vitasse eut pour premier curé constitutionnel Joseph Le Bon. Depuis 1786, le curé Lebas administrait la paroisse lorsque la constitution civile du clergé vint exiger le serment et l'élection. Le Bon, ancien oratorien, fut élu ; mais le curé Lebas refusa de se retirer et le juge de paix Magniez de Roeux rendit l'administration de la paroisse au curé Lebas.

Ce conflit donna lieu à une très-longue procédure, et Le Bon finit par l'emporter : son premier acte lorsqu'il revint plus tard à Arras, délégué par la Convention, fut d'envoyer à l'échafaud le juge Magniez.



La commune concernée par cette randonnée est :

Neuville-Vitasse
environ 500 neuvilloises et neuvillois.